



Macron à Lyon : Changement du lieu de rassemblement initial suite à la mise en place d'un périmètre d'interdiction de manifestation

Alors que l'Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon appelait à un rassemblement de commémoration de l'héritage social de la résistance, à l'occasion de la venue d'Emmanuel Macron à Lyon ce 8 mai, la Préfecture a décidé de mettre en place un périmètre d'interdiction de manifestation empêchant le rassemblement de se tenir comme prévu à l'angle de la rue du Dauphiné et de la rue du Général Mouton Duvernet.

Un recours est en cours contre cette interdiction. En cas de lever de l'interdiction, l'Union Départementale CGT appellera à se rassembler au Parc Montluc pour commémorer l'héritage du CNR et dénoncer les attaques de Macron sur celui-ci, notamment le système de retraite.

En cas de maintien de l'interdiction l'Union Départementale CGT appelle à se rassembler pour le même objectif à l'intersection de la grande rue de la Guillotière et de l'avenue des frères Lumières, près du pont ferroviaire.

A Lyon le 7 mai 2023